

Référentiel des principales durées de conservation

But Poursuivi	Durées de conservation
Gérer notre relation bancaire	
Gérer notre relation commerciale et le fonctionnement de vos produits et services	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps de la relation et sont ensuite archivées 5 ans
Gérer vos réclamations	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps de la relation et sont ensuite archivées 5 ans
Gérer vos opérations et vos transactions	Dans ce cadre, vos données sont conservées au maximum 10 ans en archive
Gérer les successions	Dans ce cadre, vos données sont archivées au maximum 30 ans conformément à la réglementation Eckert
Répondre à nos obligations légales	
Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps de la relation et sont ensuite archivées 5 ans
Réaliser des opérations marketing	
Réaliser des actions de sollicitation commerciale à destination des prospects	Dans ce cadre, vos données sont conservées 3 ans
Analyser vos données afin de personnaliser notre relation commerciale	Dans ce cadre, les données relatives aux prospects sont conservées 3 ans et celles relatives au client le temps de la relation
Organiser des jeux-concours	Dans ce cadre, vos données sont conservées proportionnellement au temps de l'opération
Gérer les différends	
Recouvrer les créances impayées	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps du recouvrement et sont ensuite archivées au maximum 10 ans pour obligations comptables
Gérer les contentieux et pré-contentieux (notamment par des méthodes de règlement amiable)	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps de la procédure et sont ensuite archivées conformément aux durées de prescription légales